Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture du Foyer Agapê à la Vallée de Joux

Le Foyer Agapê, structure de soins de jour et de nuit au Chenit, à la Vallée de Joux, peut rouvrir ses portes le 18 mai prochain. Fragilisé par plusieurs cas de coronavirus parmi son personnel soignant et ses résidents, le Foyer avait dû être fermé fin mars. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) l'autorise à accueillir 12 résidents, dans un cadre sanitaire strict et en collaboration étroite avec le réseau médico-social de la région.

À la fin du mois de mars dernier, plusieurs soignants du Foyer Agapê infectés par le coronavirus devaient être mis en quarantaine et l'équipe réduite sur place peinait à assurer la bonne tenue des prestations dans l'institution. Dans ce contexte difficile, la priorité a été donnée à la sécurisation des résidents et à la préservation de l'équipe d'accompagnement. C'est pourquoi, la direction de l'Agapê, le Pôle Santé Vallée de Joux, le Réseau Santé Nord Broye et le DSAS avaient pris la décision de fermer le Foyer temporairement et de transférer la majorité des résidents au Centre La Grand'Borne, gérée par la Fondation Primeroche à l'Auberson. Quelques résidents avaient été transférés au Pôle Santé Vallée de Joux ainsi qu'au Centre de traitement et de réadaptation d'Orbe.

La Direction générale de la cohésion sociale du DSAS a mandaté les directions de la Fondation Primeroche et du Foyer Agapê pour fournir un rapport d'évaluation permettant de valider la réouverture du Foyer à partir d'une analyse de la dotation en personnel, des projets de vie des résidents et de leur possibilité de réintégrer le Foyer.

Selon ce rapport, le retour dans les locaux du Foyer Agapê est désormais possible. Les mesures de précaution et de distanciation sociale ont été réalisées et vérifiées par un expert. L'organisation des déménagements prévus respecte le confort des résidents et est conforme aux directives sanitaires et de sécurité en lien avec le CoVID-19. Enfin, les projets de vie des habitants ont été évalués favorablement en fonction de leur capacité et de leur niveau de dépendance.

Sur cette base, la Direction générale de la cohésion sociale a accepté que 12 résidents puissent réintégrer le Foyer le 18 mai prochain. Compte tenu de leur état de santé, les trois autres anciens résidents du Foyer intégreront une institution adaptée dans la région.

En outre, des collaborations touchant notamment la prise en charge des résidents seront instaurées entre les institutions qui ont collaboré dans le cadre de la prise en charge des cas (Pôle Santé Vallée de Joux, Fondation Primeroche).

Le DSAS remercie les différents partenaires qui ont contribué à la gestion de cette situation et à la mise en place des dispositifs nécessaires durant cette période particulière, notamment le Pôle Santé Vallée de Joux, les établissements du Nord vaudois, la Fondation Primeroche, la Protection civile, le Réseau Santé Nord Broye et le Foyer Agapê.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Fabrice Ghelfi, directeur général, Direction générale de la cohésion sociale
Yves Kühne, secrétaire général, Réseau santé Nord Broye